

E5.2

THÉMATIQUE

Etat de conservation des espèces sauvages

SOUS-QUESTION

Quelles sont les caractéristiques et la situation des espèces présentes sur le territoire ?

QUESTION CLÉ

Quel est l'état de la biodiversité sur le territoire ?



ABONDANCE DES POPULATIONS D'OISEAUX COMMUNS SPÉCIALISTES SUR LE TERRITOIRE RÉGIONAL



Présentation

L'état de conservation d'une espèce peut être appréhendé à travers son abondance, sa répartition spatiale et sa dynamique de population. Ainsi, l'évolution de l'indice d'abondance des oiseaux communs observés dans une région renseigne sur la situation d'une partie de sa biodiversité ordinaire. Les résultats obtenus par le programme de sciences participatives STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) sont valorisés dans cet indicateur à travers le suivi d'espèces généralistes, et d'espèces spécialistes de différents milieux (agricole, forestier et bâti), plus sensibles aux modifications des habitats naturels.



Modalités de calcul

FORMULE DE CALCUL

La valeur de cet indicateur correspond au **taux de variation de l'indice d'abondance** des oiseaux communs spécialistes, calculé sur l'ensemble de la période de suivi :

$$\text{Taux de variation} = \text{coefficient de la droite de régression} \times (\text{nombre d'années de suivi} - 1) \times 100$$

MÉTHODOLOGIE ET DÉFINITIONS

Le calcul de cet indicateur utilise la **droite de régression** de la courbe indiquant l'évolution dans le temps de la valeur de l'indice d'abondance des oiseaux communs spécialistes. La droite de régression passe au plus près des points de cette courbe.

L'**indice d'abondance** peut être calculé annuellement à partir des données récoltées sur les points d'écoute échantillonnés dans la région par le réseau des observateurs participant au STOC.

Pour plus d'informations sur la méthode de production de cet indicateur, il convient de se référer aux préconisations formulées sur le site de Vigie-Nature correspondant au programme STOC.

TYPE DE RÉSULTATS

Les résultats peuvent être représentés sous la forme d'une courbe indiquant l'évolution de la valeur de l'indicateur sur une période donnée (indice d'abondance des espèces spécialistes pour l'année de référence et les suivantes).

Il est également possible de distinguer quatre courbes d'indice d'abondance et leur taux de variation respectif, pour : les espèces généralistes, les espèces spécialistes du milieu agricole, les espèces spécialistes du milieu forestier et les espèces spécialistes du milieu bâti.

De plus, il est intéressant de fournir et de matérialiser sur le graphique les intervalles de confiance, selon la recommandation formulée dans l'analyse coordonnée par la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) de l'indicateur « *Évolution des populations d'oiseaux communs spécialistes* » de l'Observatoire national de la biodiversité (ONB).



Analyse et interprétation

VALEUR NATIONALE INDICATIVE

L'indicateur de l'ONB « *Évolution des populations d'oiseaux communs spécialistes* » fournit les valeurs suivantes pour la France métropolitaine entre 1989 et 2013 : + 25 % d'espèces généralistes ; - 21 % d'espèces spécialistes du milieu bâti ; - 31 % d'espèces spécialistes du milieu agricole ; - 6 % d'espèces spécialistes du milieu forestier, soit - 21 % toutes espèces spécialistes confondues.

Pour comparer ces valeurs avec celles de l'indicateur régional, il convient de veiller à considérer :

- **les mêmes espèces dans chaque catégorie d'espèces.** Selon la préconisation formulée sur le site de Vigie-Nature, « *il est [...] conseillé de conserver les mêmes groupes d'espèces pour construire des indicateurs régionaux que ceux utilisés au niveau national, pour plus de lisibilité et pour faire des comparaisons plus aisément* » et ce même si « *certaines espèces peuvent être spécialistes d'un habitat au niveau national mais pas au niveau régional, ou inversement* ». Les listes d'espèces généralistes et spécialistes par milieux au niveau national sont disponibles sur le site de Vigie-Nature.
- **la même première année en base 100.** Ainsi, si le suivi régional a commencé ultérieurement (par exemple 2002 au lieu de 1989), il faut préalablement ramener les données nationales en base 100 à partir de la première année de suivi régional (2002 dans l'exemple).

CLÉS POUR L'INTERPRÉTATION

Les espèces spécialistes d'un habitat sont plus sensibles que les espèces généralistes à des perturbations de leur habitat respectif, dont elles dépendent pour accomplir leur cycle de vie. La diminution de l'indice d'abondance des oiseaux spécialistes (valeur du présent indicateur) témoigne d'un phénomène de dégradation des habitats sur le territoire, et d'un paysage plus fragmenté et perturbé (cf. analyse coordonnée par la FRB sur l'indicateur de l'ONB).

Une augmentation en parallèle de l'indice d'abondance des espèces généralistes signale une tendance à l'homogénéisation de l'avifaune vers des espèces présentes dans tous types de milieux.

POINTS DE VIGILANCE / MARGE D'AMÉLIORATION

Pour que l'indicateur soit représentatif de l'ensemble de la région, les données doivent avoir été récoltées selon un plan d'échantillonnage adéquat.

S'il est important de disposer d'indicateurs sur l'état de la biodiversité ordinaire, cet indicateur se concentre sur le groupe taxonomique bien connu qu'est l'avifaune et ne reflète donc pas l'état de l'ensemble de cette biodiversité ordinaire. Pour compléter cette appréciation, il est possible d'étudier d'autres groupes taxonomiques, notamment à travers la valorisation de données récoltées par d'autres programmes de sciences participatives nationaux et régionaux (papillons de jardin, pollinisateurs...).



Informations complémentaires

Liens avec d'autres indicateurs du jeu UICN France

- E3 – Mesure de l'état de la fragmentation des espaces naturels du territoire régional

Indicateur(s) et jeu(x) de référence

- Observatoire national de la biodiversité : *Évolution des populations d'oiseaux communs spécialistes*

Références

Se référer à la bibliographie dans le *Guide pratique*

